

Diekirch, le 8 décembre 2021

## Communiqué de presse

Suite à la décision du comité-directeur LSAP de désigner Monsieur Claude HAAGEN comme Ministre au sein du Gouvernement luxembourgeois des changements se sont imposés au sein de la fraction LSAP du conseil communal et du collège échevinal de la Ville de Diekirch.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2021 la section LSAP-Diekirch a pris les décisions suivantes :

La fraction du LSAP au conseil communal de la Ville de Diekirch sera complétée par M. LINK Fränk.

Le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Diekirch sera complété par M. DALEIDEN Claude comme échevin et M. THILL Claude reprendra le poste du bourgmestre.

Ainsi la composition future de la fraction du LSAP-Diekirch au sein du Conseil communal de la Ville de Diekirch sera:

Bourgmestre:

THILL Claude

Echevins:

KANIVÉ René

DALEIDEN Claude

Conseillé(e)s :

**SCHMOETTEN Pascale** 

HERTZ Nico KRACK René LINK Fränk

Pour la Section LSAP-Diekirch

Président